

Réunion du 2 décembre 2013

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient présents : Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Frédéric BIERRY, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Henri DREYFUS, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Claude FROEHLI, Monsieur Francis GRIGNON, Madame Laurence JOST, Madame Suzanne KEMPF, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Madame Louise RICHERT, Monsieur Marc SENE, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Thierry CARBIENER, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Serge OEHLER

Absent(s) : Monsieur Robert HERRMANN

Rapporteur : Monsieur Jean-Laurent VONAU

**N° CP/2013/856 - Equipements culturels et muséographie - 3223  
Attribution de subventions au titre de la politique  
muséographique**

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer les aides suivantes, conformément aux tableaux annexés :

- dans le cadre du soutien au Centre d'interprétation du patrimoine (CIP) de la Maison rurale de l'Outre-Forêt à KUTZENHAUSEN :

. à la communauté de communes Sauer-Pechelbronn, une subvention de 18 225 € sur les dépenses de fonctionnement ; cette subvention sera versée au bénéficiaire sur présentation des pièces justificatives certifiées par le comptable public attestant de la réalisation des opérations et au prorata de celles-ci, ainsi que du bilan financier et d'un rapport d'activité

. à l'Association des Amis de la Maison rurale de l'Outre-Forêt, des subventions d'un montant total de 14 424 €, dont 14 124 € sur les dépenses de fonctionnement et 300 € sur les dépenses d'investissement ; ces subventions seront versées au bénéficiaire sur présentation des pièces justificatives certifiées par le trésorier attestant de la réalisation des opérations et au prorata de celles-ci, ainsi que du bilan financier et d'un rapport d'activité

- à la ville de BISCHWILLER, dans le cadre du soutien à la création, rénovation ou extension des musées locaux, une subvention de 5 685,62 € représentant 20 % du coût subventionnable HT des travaux à la Maison des arts ; cette subvention sera versée au bénéficiaire sur présentation d'un état récapitulatif des dépenses et des pièces justificatives certifiées par le comptable public attestant de la réalisation des opérations et au prorata de celles-ci, ainsi que du bilan financier.

**Non participation au vote** : Monsieur Jean-Laurent VONAU

Pour extrait conforme :  
Pour le Président  
La Directrice des services de l'assemblée



Francine THOMAS

Adopté à l'unanimité

Le Président,  
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20131202-82497-DE-1-1\_0  
Acte certifié exécutoire au : 06/12/13